



**Présents** : Mme Séverine REYNE, M. Philippe RUSCH, M. Frédéric AILLAUD, M. Sébastien BLANC, M. Éric FORTUNET, M. Pierre MARTINEZ

**Absents** : M. Alain CARLES, M. Robert VIAUX

**Absents excusés** : M. Jérôme BLANC, M. Daniel WITCZAK

**Secrétaire de séance** : M. Frédéric AILLAUD

**Quorum** : 06    **Présents** : 06    **Votants** : 06

L'an deux mille vingt-trois, le premier du mois de septembre, le Conseil Municipal dûment convoqué le 24 août 2023, s'est réuni à la salle polyvalente sous la présidence de Mme Séverine REYNE, Maire. Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du CGCT, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente assemblée ; M. Frédéric AILLAUD a été désigné à l'unanimité pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

**Madame le Maire déclare la séance ouverte à 18h00.**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 juin 2023 sera approuvé lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal. Aucune délibération n'a été prise durant ce Conseil Municipal.

### **Informations générales :**

#### **DLVA :**

Madame le Maire informe que M. Jean-Christophe Petrigny, Président de DLVAgglo, a décidé de démissionner de ses fonctions de président de l'intercommunalité pour raisons de santé. La réélection du Président et des Vices-Présidents de DLVAgglo aura lieu lors du prochain Conseil Communautaire du 12 septembre 2023.

#### **Manifestations :**

Un défilé de mode organisé par l'association Anim'Actions était prévu le 09 septembre, il est reporté à une date ultérieure.

#### **Circulation :**

Une administrée a proposé l'installation de bancs à quelques points clés du village. Le prix approximatif d'un banc est estimé entre 400€ et 1000€ H.T. Madame le Maire est favorable à cette idée. M. Pierre MARTINEZ propose d'étudier le dossier et d'effectuer des demandes de devis.

Des excès de vitesse sont fréquemment constatés dans la traversée du village. Ces excès s'avèrent dangereux considérant la présence de circulation piétonne. Madame le Maire précise que de possibles aménagements permettant de réduire la vitesse des véhicules (chicanes, ralentisseurs, feux rouges, panneaux indicateurs de vitesse, passages piétons, etc...) sont à l'étude. M. Pierre MARTINEZ se propose d'effectuer les demandes de devis auprès des fournisseurs afin d'estimer le coût de chaque solution envisagée et d'élaborer un plan de financement.

#### **Travaux du Rancure :**

Les travaux d'urgence du Rancure, menés et financés par le Département, ont débuté le 21 août 2023 et se terminent le 08 septembre 2023. Le seuil du gué est abaissé d'un mètre trente, tout en conservant les quatre buses pour l'écoulement des eaux.

Journée village propre : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une administrée a soumis l'idée d'une journée « village propre ». Cette journée, en présence de volontaires, permettrait de valoriser le village en contribuant à sa propreté. Cette initiative permettra également de partager un moment de convivialité entre habitants, et peut-être même de découvrir de nouveaux lieux et anecdotes sur l'histoire du village. M. Pierre MARTINEZ se propose d'organiser ce projet. Madame le Maire informe qu'une commission communale se réunira prochainement afin d'en définir les modalités.

### **Communication Mairie :**

Madame le Maire informe que la création du site web de la commune est bien avancée, il sera en ligne au courant du mois de Septembre. Elle informe que les mails « INFOS MAIRIE » ne seront plus transmis pour la communication d'informations diverses (manifestations, réunions du Conseil Municipal, procès-verbaux etc...) mais seront diffusés via le site web. Les mails « INFOS MAIRIE » seront tout de même envoyés pour les situations présentant un caractère urgent (coupure d'eau, d'électricité etc...). Les administrés n'ayant pas internet continueront de recevoir les informations papiers.

La commission communication s'occupe actuellement de la rédaction d'un journal municipal, à paraître fin septembre courant octobre. Lors d'un précédent Conseil Municipal, Madame le Maire rappelle qu'elle a sollicité l'avis des personnes présentes dans le public pour qu'un nom, qui pourrait être provençal, soit donné à ce journal. Une administrée a soumis deux propositions, dont « Per tutti ». Madame le Maire a proposé le nom « Que me diès de beù », une version plus courte peut-être envisagée « Que me diès ». Madame le Maire propose au Conseil Municipal et au public de continuer les suggestions de nom, qui sont à transmettre à la mairie avant le 15 septembre 2023.

### **Bilan fêtes votives :**

Les fêtes du 15 août se sont bien déroulées. Le repas organisé par l'association « Anim'Actions » a eu un franc succès, accueillant 140 participants. L'aïoli préparée par le bar-restaurant également. Une messe a eu lieu devant l'Église, suivie d'un apéritif offert par l'association les « Amis de Notre Dame d'Entrevennes ». La nouvelle « Le Curé de Cucugan » d'Alphonse DAUDET, a été lue par M. Bruno RAFFAELLI, sociétaire de la Comédie Française. Une assemblée générale de cette association aura lieu prochainement.

La fête des Ajoncs organisée par l'association « La Chapelle des Ajoncs » a battu son plein, avec la présence de 130 personnes au repas. Une messe a également eu lieu à la Chapelle des Ajoncs, suivie d'un apéritif municipal. Malgré le temps pluvieux, le loto a accueilli de nombreux joueurs. Le challenge Daniel BLANC, initialement prévu à ces dates, a été annulé à cause de la météo, et reporté au 10 septembre 2023 à Entrevennes.

### **Rentrée scolaire :**

Madame le Maire rappelle que la rentrée scolaire aura lieu le 04 septembre, avec 13 élèves à Entrevennes, 11 élèves au Castellet et 13 élèves à Puimichel. L'institutrice, actuellement en congés maternité, est remplacée pendant cette période par Adeline, à qui Madame le Maire souhaite la bienvenue.

### **Questions des administrés :**

Madame le Maire demande aux personnes présentes dans le public, si elles ont des questions à poser :

- Le drapeau tricolore de la Mairie est endommagé, quand allez-vous le changer ?  
Le drapeau est commandé, nous sommes attendons qu'il soit livré.
- Une personne du public signale que des draps sont étendus sur les balcons, que cela n'est pas esthétique devant une Mairie, et qu'un étendage public est disponible au Valla.
- Le clocher de l'Église n'est pas à l'heure.  
L'horloge se dérègle à chaque microcoupure d'électricité, il y a deux ans, la municipalité a fait établir un devis pour le changement du mécanisme, qui s'élève à 7000€. M. Pierre MARTINEZ propose de s'occuper du dossier pour trouver une solution moins coûteuse.
- Les abords des maisons ou terrains privés ne sont pas débroussaillés, et des branches d'arbres non élagués pendent sur la route.  
Madame le Maire répond qu'un mail d'information concernant les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) a été transmis, et sera envoyé chaque année avant l'été.
- La création d'un centre aéré, avec les deux communes voisines, serait apprécié.  
Madame le Maire indique que cette proposition a été entendue.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h15.**

Le présent procès-verbal n'a pas vocation à être exhaustif. Pour rappel, ce document est établi afin de conserver les faits et les décisions des séances du conseil municipal mais ne requiert aucune exigence formelle. Seule exigence, édictée par l'article L2121-26 du code général des collectivités territoriales, sa communication peut en être demandée par toute personne physique ou morale.

**Signatures du procès-verbal au prochain Conseil Municipal par Madame le Maire et le Secrétaire de séance.**